

UNION COMMERCIALE DES PRODUCTEURS

S.A., 26 mai 1920.

L'UNION COMMERCIALE DES PRODUCTEURS AVIS DE CONVOCATION A LA DEUXIÈME ASSEMBLÉE (*L'Écho d'Alger*, 19 mai 1920)

Les actionnaires de la société anonyme en voie de formation dite « L'Union commerciale des producteurs », sont convoqués par le fondateur en seconde assemblée générale constitutive à Alger, boulevard Baudin, n° 3, pour le mercredi 26 mai, à dix heures du matin.

Ordre du jour

1° Lecture du rapport du commissaire sur les apports de M. Henri Bit et sur les avantages particuliers stipulés par les statuts; vote sur les conclusions du dit rapport.

.....

Le fondateur,
Signé : Henry BIT.

UNION COMMERCIALE DES PRODUCTEURS
S.A. frse au capital de 0,5 MF
Siège social : ALGER, 3, bd Baudin
(Crédit foncier d'Algérie et de Tunisie,
Annuaire des valeurs de l'Afrique du Nord, 1922-1923, p. 871)

Conseil d'administration

composé de 3 à 7 membres français, nommés p. 6 ans, propr. de 100 act.
QUILLACQ, (Arnault de) à Rouiba ; pdt ;
PASQUIER (Maurice), villa Ste-Lucie, El Biar, Alger ; adm. délégué ;
BRISSONNET (Edgard) ¹, 1, av. Pasteur, Alger.
CHAVRONDIER (Emmanuel), 1, av. Pasteur, Alger ;
OLIVIER (Paul), à Rouiba ;
JOMIAU (Eugène), 40, rue Hoche, Alger.

Commissaires aux comptes

LAVERNY (Pierre), 9, r. Barbès, Alger.

¹ Edgard Brissonnet : beau-frère de Jules Borgeaud. Assureur à Alger, administrateur de sociétés, notamment des Tonnelleres mécaniques de l'Afrique du Nord qui — simple supposition — pourraient avoir motivé la création de l'Expansion nord-africaine.

Objet. — L'achat, la vente, le transp., la consignation, l'entrepôt sous toutes leurs formes de tous produits, leur transformation par fabrication en France, dans les colonies, pays de protectorat et étranger.

Capital social. — 0,5 MF, en 5.000 act. de 100 fr.

Parts bénéficiaires. — 1.000 dont les porteurs st groupés en société civile.

Répartition des bénéf. — 5 % à la rés. légale ; 6 % d'intérêt aux act. Tous prélèvements p. fonds de rés. Le solde : 70 % aux act., 30 % aux parts.

UNION COMMERCIALE DES PRODUCTEURS

S.A. frse au capital de 0,5 MF

Siège social : ALGER, 3, bd Baudin

Registre du commerce : ALGER, n° 2.240.

(Crédit foncier d'Algérie et de Tunisie,

Annuaire des valeurs de l'Afrique du Nord, 1926-1927, p. 867)

Conseil d'administration

composé de 3 à 7 membres français, nommés p. 6 ans, propr. de 100 act.

ARNAULT DE QUILLACQ, à Rouiba ; pdt ;

PASQUIER (Maurice), villa Ste-Lucie, El Biar, Alger ; adm. délégué ;

BRISSONNET (Edgard), 9, bd Carnot, Alger.

CHAVRONDIER (Emmanuel), 1, av. Pasteur, Alger ;

Commissaires aux comptes

LAVERNY (Pierre), 9, r. Barbès, Alger.

EL-BIAR

(L'Écho d'Alger, 16 octobre 1934)

Société « L'Union commerciale des producteurs », Banque agricole et immobilière algérienne, ont la douleur de vous faire part du décès de

monsieur Pierre d'ARRAS,
administrateur de ces sociétés,

survenu à Alger, le 15 octobre 1934
